



# VEYSONNAZ

## INFOS

EDITÉ PAR LA COMMUNE  
DE VEYSONNAZ  
N° 3 - DÉCEMBRE 2014

EDITORIAL

## GOUVERNER C'EST PRÉVOIR

Chères citoyennes et chers citoyens de Veysonnaz,

L'honneur me revient de m'adresser à vous au travers de cet éditorial de « Veysonnaz Infos » 3<sup>e</sup> édition.

A l'aube de la mi-législature, j'aimerais tout d'abord en mon nom et en celui de tout l'exécutif vous remercier toutes et tous pour la confiance que vous nous témoignez. Votre présence lors de nos assemblées primaires, séances d'information ou encore manifestations locales sont pour nous des signes d'encouragements et d'intérêt pour notre collectivité.

Comme vous le savez : « Gouverner c'est prévoir ». Nous devons être conscients et nous préoccuper dès aujourd'hui des importants défis tant économiques que sociaux auxquels va faire face notre commune durant les années à venir.

D'importants investissements ont été réalisés pour l'enfance et la jeunesse durant ces deux dernières années ; construction de la crèche – UAPE La Bricoline, aménagement d'une salle de classe supplémentaire, création de l'association de la jeunesse. Ces mesures, assorties au remembrement urbain du Pranu, s'avèrent être une réussite.

De nouvelles familles élisent chaque année domicile sur notre commune. Nous allons maintenant songer à améliorer nos infrastructures et services destinés aux personnes du 3<sup>e</sup> âge domiciliées à Veysonnaz.

Au niveau économique, le développement vécu par Veysonnaz durant les cinquante dernières années est intimement lié au tourisme hivernal. Aujourd'hui, ce dernier est devenu une industrie représentant approximativement 25% du PIB de notre canton. Toutefois, la fréquentation des domaines skiables suisses a diminué de 15% durant les dix dernières années. Des hôtes toujours plus exigeants en termes de qualité, la naissance de nouvelles destinations concurrentes ainsi que la force du franc suisse sont autant de facteurs qui expliquent cette évolution. Veysonnaz n'échappe pas à la règle et force est de constater que nous devons réagir rapidement afin d'inverser tant que possible la tendance. Votre exécutif est conscient qu'un important effort d'investissement doit être consenti dans les infrastructures touristiques. Nous avançons d'une part sur le projet d'aménagement du centre de la station et bien entendu en parallèle sur son mode de financement (taxe, appel en plus-value). D'autre part, nous allons élaborer une stratégie, en collaboration avec Veysonnaz Tourisme, permettant de dégager de nouveaux moyens pour la promotion touristique. Actuellement, nous ne disposons pas d'un budget à la hauteur des ambitions de notre destination.

Afin de mener à bien toutes ces réalisations, votre conseil communal peut compter sur des collaboratrices et collaborateurs compétents et motivés. Je tiens à remercier le personnel administratif, l'équipe des travaux publics, le corps enseignant, les éducatrices de la Bricoline, ainsi que tous les membres de commissions, qui accomplissent tout au long de l'année un travail enthousiaste et empreint de qualité.

N'oubliez pas que la plus grande richesse de la collectivité, c'est chacune et chacun d'entre vous ! Nous avons besoin de votre soutien et de votre engagement, que ce soit au sein d'une commission communale ou d'une société locale, afin de faire vivre Veysonnaz !

Dans l'intervalle, je vous laisse découvrir au travers de cette brochure nos comptes et budgets ainsi que les principales réalisations de l'année 2014. Bonne lecture, et au plaisir de vous rencontrer !



Convocation à l'assemblée primaire du 15 décembre 2014	2
Procès-verbal de l'assemblée primaire du 10 juin 2014	2
Message et remarques sur le budget 2015	4
Les news de la commune	7
Les réalisations 2014...	10
En bref...	12
Calendrier des manifestations 2014-2015	12

## SOMMAIRE

FRANÇOIS FOURNIER, CONSEILLER COMMUNAL

# CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE

L'Assemblée primaire et bourgeoisiale de Veysonnaz est convoquée le

**LUNDI 15 DÉCEMBRE 2014 À 19H30**

**À LA SALLE COMMUNALE DU BÂTIMENT**

**ADMINISTRATIF**

**RUE DU CENTRE VILLAGE 17**

L'ordre du jour est le suivant :

1. Protocole : ouverture de l'assemblée, contrôle des présences, désignation des scrutateurs ;
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 10 juin 2014 ;

3. Approbation du budget 2015 de la Municipalité ;
4. Approbation du budget 2015 de la Bourgeoisie ;
5. Présentation du plan financier 2015-2018 ;
6. Divers

L'Assemblée sera suivie d'un apéritif offert aux participants.

Les budgets 2015 de la Bourgeoisie et de la Municipalité sont en consultation publique au secrétariat communal, aux heures d'ouverture habituelles (lundi - mardi - mercredi et vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et jeudi soir de 16 h 30 à 18 h 30).

Les budgets 2015 de la Bourgeoisie et de la Municipalité sont publiés, dans leur intégralité, sur notre site internet [www.veysonnaz-commune.ch](http://www.veysonnaz-commune.ch). Dans la présente brochure, ne figure qu'un récapitulatif des budgets de fonctionnement et d'investissement. Les fascicules complets desdits budgets peuvent être obtenus sur demande auprès du secrétariat communal ou être envoyés par courrier postal à votre domicile sur requête téléphonique 027 207 10 52.

## PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU 10 JUIN 2014

### 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

#### ET SOUHAITS DE BIENVENUE

A 19 h 35, M. le président Patrick Lathion, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux citoyennes et citoyens présents (H 12 - F 2) ainsi qu'au Conseil communal et les remercie de leur présence ce qui prouve leur marque d'intérêt à la chose publique.

L'ordre du jour, publié à l'affichage public dès le 20 mai 2014 ainsi que dans le bulletin officiel du 23 mai 2014 et inséré dans le fascicule distribué à toute la population le 3 juin 2014, prévoit les points suivants :

1. Ouverture de l'assemblée et souhaits de bienvenue
2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 16 décembre 2013
3. Lecture des comptes bourgeoisiaux et communaux 2013
4. Rapport de l'organe de contrôle
5. Approbation des comptes communaux et bourgeoisiaux 2013
6. Lecture et approbation du nouveau règlement sur les droits de mutations communaux additionnels ;
7. Divers

Cet ordre du jour ne faisant l'objet d'aucune contre-proposition, M. le président déclare l'Assemblée ouverte et légalement

convoquée. Sur proposition de M. le président et sans contre-proposition de l'Assemblée, M. Gérald Théoduloz est désigné en qualité de scrutateur.

### 2. LECTURE ET APPROBATION

#### DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE PRIMAIRE

La lecture du protocole de la dernière séance du 16 décembre 2013 n'est pas demandée par l'Assemblée. Le procès-verbal est accepté sans modification, à l'unanimité des citoyens présents, par l'Assemblée qui donne ainsi décharge à son auteur. M. le président rappelle que les procès-verbaux des Assemblées primaires sont publics et qu'ils sont donc consultables en tous temps sur le site internet de la commune ou auprès du secrétariat communal sur demande.

### 3. LECTURE DES COMPTES BOURGEOISIAUX ET COMMUNAUX 2013

M. David Théoduloz, président de la commission des finances, commente, avec moult explications et différents tableaux de statistiques, tous les comptes de fonctionnement, d'investissement, de financement, d'amortissement et de résultats de l'exercice 2013, examinés par la commission des finances et arrêtés par le Conseil communal en séance du 19 mai 2014, comptes qui présentent les principaux résultats suivants :

### COMPTE DE FONCTIONNEMENT

*Résultat avant amortissements comptables*

Charges financières	fr. 2'657'319.11
Revenus financiers	fr. 3'422'166.84
Marge d'autofinancement	fr. 764'847.73

*Résultat après amortissements comptables*

Marge d'autofinancement	fr. 764'847.73
Amortissements ordinaires	fr. 437'175.25
Excédent de revenus	fr. 327'672.48

### COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Dépenses	fr. 1'756'861.20
Recettes	fr. 510'084.95
Investissements nets	fr. 1'246'776.25

### FINANCEMENT

Marge d'autofinancement	fr. 764'847.73
Investissements nets	fr. 1'246'776.25
Excédent de financement	fr. 481'928.52

Les investissements nets de Fr. 1'246'776.25 ont été portés en augmentation du patrimoine administratif au bilan. L'insuffisance de financement de l'exercice s'élève à Fr. 481'928.52. L'excédent de revenus de fonctionnement de Fr. 327'672.48 a été viré au bilan et porte la fortune nette à la fin de l'exercice à Fr. 1'385'561.74.

### COMPTES BOURGEOISIAUX

Les recettes globales de l'exercice se chiffrent à Fr. 3'025.55 qui, reportées au bilan, augmentent le capital de la Bourgeoisie de Veysonnaz à Fr. 157'605.15. Aucun investissement n'a été réalisé durant cet exercice.



#### 4. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

M. le président passe ensuite la parole à M. Ricardo Tenes qui, au nom de la fiduciaire Nofival SA à Sion, donne connaissance des rapports de révision établis par l'organe de contrôle le 19 mai 2014. Celui confirme que tant les comptes communaux que bourgeoisiaux sont équilibrés et conformes aux exigences légales.

M. Tenes ajoute que l'entretien avec le Conseil communal a eu lieu, que l'endettement de la commune est considéré comme faible, que les comptes sont équilibrés et que la commune est en mesure de faire faces à ses engagements.

Il recommande donc à l'Assemblée d'approuver les comptes bourgeoisiaux et communaux 2013 avec les résultats présentés. M. le président remercie M. Tenes pour le travail effectué et les rapports fournis.

#### 5. APPROBATION DES COMPTES COMMUNAUX ET BOURGEOISIAUX 2013

Avant de procéder à l'approbation des comptes, M. le président apporte quelques observations sur les principaux points suivants :

- L'année 2013 a été singulière car elle a permis d'atteindre une marge d'autofinancement record de Fr. 765'000.-, principalement grâce à une croissance importante des recettes fiscales, dépassant de Fr. 340'000.- celle de 2012. Cette situation revêt cependant un caractère unique du fait de situations fiscales ponctuelles très favorables en 2013.
- La commune a aussi atteint en 2013 un niveau d'investissements nets de 1.25 millions de francs, qui est probablement le plus élevé de notre histoire. Les principales dépenses d'investissement concernent la construction de la crèche/UAPE «La Bricoline» (Fr. 690'000.-), des travaux routiers pour Fr. 340'000.- ainsi que la continuation des travaux de mise en séparatif du réseau d'évacuation des eaux Fr. 220'000.-
- Les résultats comptables enregistrés en 2013 ne représentent pas une situation

standard pour notre commune, et les recettes vont probablement très fortement diminuer dès 2014. Afin d'envisager sereinement l'avenir financier de notre commune à moyen terme, il sera indispensable de trouver de nouvelles sources de financement. Cela passera sans aucun doute par une contribution plus importante des propriétaires de résidences secondaires, devant amener un meilleur équilibre de financement entre résidents et non-résidents.

- Prenons pour exemple les charges financières inhérentes au dicastère « routes et trafic », qui s'élèvent selon les comptes 2013 à Fr. 900'000.- francs, soit environ un tiers des charges totales du ménage communal. Ce montant est actuellement financé en majeure partie par l'impôt des résidents et entreprises domiciliées chez nous. Il serait objectivement logique que les propriétaires des 700 logements affectés en résidences secondaires, représentant 70% des logements de notre commune, participe en plus grande proportion à l'effort financier nécessaire à l'entretien de notre réseau routier.

- La mise en place d'une taxe incitative à l'occupation des résidences secondaires serait du point de vue de l'exécutif communal la meilleure solution de financement car, au contraire de la taxe de séjour, favoriserait une meilleure occupation des lits tout en amenant une meilleure répartition de l'effort financier entre les différents acteurs du tourisme. Cette solution est à l'étude actuellement, et sa mise en place devrait intervenir cette année encore, en concertation avec tous les parties concernées.

#### COMPTES COMMUNAUX 2013

M. le président soumet en votation l'acceptation des comptes communaux 2013 ainsi que les décharges au conseil bourgeoisial et à l'organe de contrôle.

L'Assemblée prend acte que ces comptes 2013 sont acceptés à l'unanimité des citoyens présents, sans abstention, et ainsi donne les décharges requises.

#### COMPTES BOURGEOISIAUX 2013

M. le président soumet en votation l'acceptation des comptes bourgeoisiaux 2013 ainsi que les décharges au conseil bourgeoisial et à l'organe de contrôle.

A l'unanimité des bourgeois présents, sans abstention, l'Assemblée approuve ces comptes et donne les décharges requises.

M. le président remercie l'Assemblée pour la confiance témoignée à ce sujet.

#### 6. LECTURE ET APPROBATION DU NOUVEAU RÈGLEMENT SUR LES DROITS DE MUTATIONS COMMUNALES ADDITIONNELLES

Suite à la révision totale de la loi cantonale sur le timbre qui a été remplacée par la loi sur les droits de mutation (LDM) du 15.03.2012, entrée en vigueur le 01.01.2013, les communes ont la possibilité de prélever sur leur territoire un impôt additionnel sur les mutations des immeubles.

Le Conseil communal a décidé d'introduire et de soumettre à l'approbation de l'Assemblée primaire ce nouvel impôt additionnel, prélevé par le canton, avec un taux de 50% des droits de mutation cantonaux.

Après lecture des 4 articles régissant ce règlement, M. le président soumet en votation l'acceptation de cette nouvelle législation. A l'unanimité des membres présents, sans abstention, l'Assemblée donne son assentiment pour l'application de ce nouveau règlement dès son homologation par le Conseil d'Etat. M. le président remercie à nouveau l'Assemblée pour la confiance témoignée à ce sujet.

#### 7. DIVERS

Dans les divers, la parole n'étant pas utilisée par le public, M. le président remercie une dernière fois l'Assemblée pour sa participation constructive et clôt officiellement la séance à 20 h 30.

Il invite l'assistance à rester dans la salle et de continuer la discussion devant un verre offert par la commune.

*Administration communale de Veysonnaz*

*Le Président*

*Le Secrétaire*

*Patrick Lathion*

*Michel Fragnière*

# BUDGET 2015

## BUDGET 2015 : 700'000 FRANCS

### D'INVESTISSEMENT PRÉVU

**ALORS QUE LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT RESTE STABLE, LA COMMUNE PRÉVOIT D'INVESTIR 700'000 FRANCS DONT PLUS DE LA MOITIÉ POUR AMÉLIORER LE RÉSEAU ROUTIER.**

### INTRODUCTION

Conformément aux dispositions de la loi sur les communes du 5 février 2004 ainsi qu'à l'ordonnance sur la gestion financière du 16 juin 2004, nous vous soumettons ci-après le budget de l'exercice 2015 tel qu'entériné par l'exécutif communal le 4 novembre dernier.

Le budget représente l'évaluation et l'anticipation de l'ensemble des dépenses, recettes et investissements planifiés pour l'année à venir. Malgré une évaluation des éléments la plus réaliste possible, ce dernier reste soumis à d'éventuelles imprévisibilités qui appellent ainsi au principe de prudence lors de son analyse.

### COMPTE DE FONCTIONNEMENT

L'excédent de revenus prévisionnel augmente légèrement et se monte à Fr. 21'230.- au budget 2015 (Fr. 4'242.- en 2014). Cette relative progression de l'excédent de revenus est principalement due à une amélioration prévue de la marge d'autofinancement entre les deux exercices budgétaires (+ Fr. 39'888.-).

Le compte de fonctionnement connaît tout de même une certaine stabilité. Les principales modifications à prendre en compte au budget 2015 sont les suivantes :

#### - ENSEIGNEMENT ET FORMATION

Une diminution de la charge nette de Fr. 30'300.- par rapport au budget 2014 est prévue. Celle-ci s'explique essentiellement par la diminution du nombre d'élèves fréquentant le cycle d'orientation (la contribution par élève, les frais de transports ainsi que les frais d'écolage connaissent ainsi une diminution de la charge).

#### - CULTURE, LOISIRS ET CULTE

Une augmentation de la charge nette de Fr. 17'670.- par rapport au budget 2014 est prévue. Un événement culturel ainsi qu'une charge supplémentaire d'amortissement sur les places de jeux justifient principalement cette hausse.

#### - SANTÉ

Une augmentation de la charge nette de Fr. 23'500.- par rapport au budget 2014 est prévue. Elle se justifie par une contribution plus importante au CMS (augmentation du nombre de personnes bénéficiant de ces services) et par une prise en charge partielle du financement du dispositif pré-hospitalier.

#### - PRÉVOYANCE SOCIALE

Une charge nette de Fr. 332'650.- est prévue (+ Fr. 34'485.- par rapport au budget 2014). Celle-ci tient compte d'une adaptation de la contribution parentale dans le cadre de la crèche/UAPE. L'évaluation au budget 2014 était trop optimiste. La participation financière à l'aide sociale transmise par le canton augmente également significativement.

#### - PROTECTION ET AMÉNAGEMENT ENVIRONNEMENT

La charge nette reste équilibrée entre les budgets 2014 et 2015. La charge brute augmente cependant (+ Fr. 72'860.-) essentiellement pour des travaux d'entretien sur le réseau d'eau potable et par une correction de l'imputation des salaires administratifs et d'exploitation. Les recettes sont également ajustées selon les nouveaux règlements eau potable, eaux usées et traitement des déchets qui seront présentés lors d'une prochaine assemblée primaire.

#### - IMPÔTS PERSONNES PHYSIQUES

Une augmentation de la recette nette de Fr. 25'900.- par rapport au budget 2014 est prévue. Elle est pour une grande part imputable à une progression de l'impôt

sur le revenu et la fortune des personnes physiques basée sur une évaluation du canton.

### COMPTE DES INVESTISSEMENTS

Comme vous pourrez le constater à la lecture du budget, les investissements prévus se montent à Fr. 700'000.- et affèrent principalement aux infrastructures suivantes :

- Maison communale	Fr. 40'000.-
- Bâtiment scolaire	Fr. 15'000.-
- Participation aux routes cantonales	Fr. 130'000.-
- Routes communales (Pra - Crête)	Fr. 150'000.-
- Eclairage public et signalisation	Fr. 95'000.-
- Collecteur du Larrey	Fr. 120'000.-
- Aménagement de conteneurs	Fr. 50'000.-
- Columbarium	Fr. 50'000.-

Les recettes d'investissements prévues se composent principalement de la contribution financière estimée des propriétaires concernés par le remembrement de Fr. 500'000.- et des taxes de raccordement évaluées à Fr. 40'000.-.

Les investissements nets se montent à Fr. 140'000.- compte tenu des recettes ci-dessus décrites.

### FINANCEMENT

La marge d'autofinancement avant amortissements comptables reste très proche de celle du budget 2014 et s'élève à Fr. 454'030.-. Elle suffit ainsi à couvrir les investissements nets prévus.

Le budget 2015 et la planification quadriennale témoignent de la volonté de votre exécutif d'améliorer la qualité des infrastructures et des services sur notre territoire tout en maintenant une saine gestion des finances publiques.



COMPTES DE FONCTIONNEMENTS  
PAR NATURE

	COMPTES 2013		BUDGET 2014		BUDGET 2015	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
011 LEGISLATIF	13'553.15	-	11'300.00	-	14'000.00	-
012 EXECUTIF	23'236.20	-	24'000.00	-	26'200.00	-
029 ADMINISTRATION GENERALE	261'404.91	66'291.70	276'500.00	41'600.00	281'500.00	66'300.00
090 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	34'194.85	1'200.00	45'350.00	1'500.00	48'530.00	1'500.00
100 CADASTRE, POIDS ET MESURES	18'070.40	-	17'200.00	400.00	19'200.00	4'400.00
102 CONTROLE HABITANTS - BUREAU ETRANGERS	32'947.50	17'326.00	19'600.00	16'400.00	32'000.00	16'400.00
113 POLICE INTERCOMMUNALE	59'978.15	7'129.00	46'130.00	9'500.00	45'000.00	7'500.00
122 CHAMBRE PUPILLAIRE ET TUTELAIRE	7'935.75	-	6'000.00	-	8'000.00	-
140 POLICE DU FEU	88'534.50	26'095.40	65'850.00	26'000.00	65'000.00	26'000.00
160 PROTECTION CIVILE	28'834.75	700.00	31'800.00	-	27'100.00	-
210 ECOLE PRIMAIRE	263'453.85	-	308'600.00	4'500.00	306'800.00	4'500.00
211 CYCLE D'ORIENTATION	33'045.20	-	40'800.00	-	30'000.00	-
219 AUTRES TACHES LIEES AUX ECOLES PUBLIQUES	113'219.20	65'680.00	119'800.00	61'000.00	117'300.00	66'000.00
220 ECOLES SPECIALISEES	2'559.45	-	2'700.00	-	2'700.00	-
239 AUTRES TACHES LIEES A LA FORMATION	10'811.80	5'405.90	20'000.00	6'000.00	7'500.00	3'700.00
303 SOCIETES LOCALES	5'691.40	-	3'300.00	-	5'720.00	-
309 AUTRES TACHES CULTURELLES	25'675.80	5'808.00	40'700.00	5'500.00	39'300.00	5'500.00
330 PARCS PUBLICS ET CHEMINS PEDESTRES	2'529.75	-	2'400.00	-	2'100.00	-
340 PLACES DE SPORTS	48'212.40	-	35'300.00	-	40'700.00	-
390 EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE	71'827.45	950.00	62'700.00	1'000.00	74'250.00	1'000.00
391 EGLISE REFORMEE EVANGELIQUE	1'300.00	-	1'300.00	-	1'300.00	-
440 CENTRE MEDICO-SOCIAL REGIONAL	27'000.00	-	34'000.00	-	42'000.00	-
450 LUTTE CONTRE LES MALADIES	-	-	-	-	1'500.00	-
460 PROPHYLAXIE DENTAIRE	7'519.60	-	8'000.00	-	8'000.00	-
470 CONTRÔLE DES DENREES ALIMENTAIRES	-	-	1'000.00	-	-	-
490 AUTRES DEPENSES DE SANTE	-	-	-	-	15'000.00	-
530 PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES AVS ET AI	29'845.90	-	32'000.00	-	30'000.00	-
540 PROTECTION DE LA JEUNESSE	-	-	14'000.00	-	14'000.00	-
541 GARDERIE D'ENFANTS, CRECHES, UAPE	155'623.35	60'860.25	228'400.00	159'000.00	221'900.00	119'000.00
550 HANDICAPES	55'483.50	-	50'500.00	-	55'500.00	-
570 ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX	-	-	45'000.00	-	30'000.00	-
580 ASSISTANCE SOCIALE INDIVIDUELLE	60'861.05	30'526.80	26'200.00	8'000.00	59'200.00	30'000.00
582 FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI	7'320.90	-	7'800.00	-	7'800.00	-
589 AUTRES TACHES D'ASSISTANCE	66'145.10	4'646.00	64'465.00	3'500.00	66'750.00	3'500.00
610 ROUTES CANTONALES	182'100.80	-	187'500.00	-	178'900.00	-
620 RESEAU DES ROUTES COMMUNALES	220'939.65	-	208'900.00	-	197'900.00	-
622 ATELIERS	1'934.10	-	1'020.00	-	1'680.00	-
650 ENTREPRISES DE TRAFIC REGIONAL	32'414.95	-	32'000.00	-	32'500.00	-
690 AUTRES TACHES RELATIVES AU TRAFIC	343'413.55	178'622.30	318'250.00	137'030.00	344'300.00	166'800.00
700 APPROVISIONNEMENT ET ALIMENTATION EN EAU	81'543.25	92'250.05	73'300.00	92'000.00	95'650.00	100'000.00
710 ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES	23'793.30	203'155.05	20'450.00	197'000.00	31'250.00	160'000.00
711 STATION D'EPURATION DES EAUX USEES	85'881.35	-	90'000.00	-	95'200.00	-
713 EVACUATION DES EAUX DE SURFACE	11'066.40	-	4'500.00	-	14'000.00	-
720 TRAITEMENT DES DECHETS	66'328.00	171'685.65	54'850.00	170'000.00	75'350.00	270'000.00
721 USINE D'INCINERATION DES ORDURES MENAGER	189'764.25	514.80	180'000.00	-	190'000.00	-
740 CIMETIERES, CREMATOIRES, COLUMBARIUM	5'841.40	-	9'780.00	-	10'790.00	-
790 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	47'681.90	18'280.00	47'300.00	18'000.00	40'800.00	18'000.00
792 CONSTRUCTION DE LOGEMENTS	-	-	3'000.00	-	3'000.00	-
800 AGRICULTURE	16'216.95	-	14'800.00	-	15'300.00	-
801 IRRIGATION	11'978.20	-	9'600.00	-	12'200.00	-
810 SYLVICULTURE EN GENERAL	4'000.00	-	20'000.00	3'000.00	4'000.00	500.00
830 SOCIETE DE DEVELOPPEMENT	73'439.50	-	75'800.00	-	73'700.00	-
900 IMPOTS PERSONNES PHYSIQUES	49'618.25	1'982'765.06	39'150.00	1'879'500.00	50'150.00	1'926'500.00
901 IMPOTS PERSONNES MORALES	-	246'479.20	-	155'000.00	-	135'000.00
909 AUTRES IMPOTS	480.25	-	1'500.00	-	500.00	-
920 PEREQUATION FINANCIERE	-	25'454.55	-	27'557.00	-	31'500.00
932 PART DES COMMUNES AUX REGALES ET PATENTE	-	41'192.98	-	43'350.00	-	43'350.00
940 INTERETS	89'242.45	132'265.05	91'000.00	52'800.00	76'000.00	52'800.00
999 AUTRES POSTES NON VENTILEES	-	36'811.50	-	60'000.00	-	50'000.00

**COMPTE DE FONCTIONNEMENT  
SELON LES TÂCHES**

	COMPTE 2013		BUDGET 2014		BUDGET 2015	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
0 Administration générale	332'389.11	67'491.70	357'150.00	43'100.00	370'230.00	67'800.00
1 Sécurité publique	236'301.05	51'250.40	186'580.00	52'300.00	196'300.00	54'300.00
2 Enseignement et formation	423'089.50	71'085.90	491'900.00	71'500.00	464'300.00	74'200.00
3 Culture, loisirs et culte	155'236.80	6'758.00	145'700.00	6'500.00	163'370.00	6'500.00
4 Santé	34'519.60	-	43'000.00	-	66'500.00	-
5 Prévoyance sociale	375'279.80	96'033.05	468'365.00	170'500.00	485'150.00	152'500.00
6 Trafic	780'803.05	178'622.30	747'670.00	137'030.00	755'280.00	166'800.00
7 Protection et aménagement de l'environnement	511'899.85	485'885.55	483'180.00	477'000.00	556'040.00	548'000.00
8 Economie publique, yc services industriels	105'634.65	-	120'200.00	3'000.00	105'200.00	500.00
9 Finances et impôts	139'340.95	2'465'039.94	131'650.00	2'218'707.00	126'650.00	2'239'650.00
<b>Total des charges et des revenus</b>	<b>3'094'494.36</b>	<b>3'422'166.84</b>	<b>3'175'395.00</b>	<b>3'179'637.00</b>	<b>3'289'020.00</b>	<b>3'310'250.00</b>
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	327'672.48		4'242.00		21'230.00	

**COMPTE D'INVESTISSEMENT  
PAR NATURE**

	COMPTE 2013		BUDGET 2014		BUDGET 2015	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
029 ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	13'397.70	-	-	-	-	-
090 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	13'604.65	-	155'000.00	15'000.00	50'000.00	-
210 ECOLE PRIMAIRE	15'612.65	2'175.95	330'000.00	30'000.00	15'000.00	-
340 PLACES DE SPORTS	99'651.20	34'875.00	-	-	-	-
541 GARDERIE D'ENFANTS, CRECHES	691'702.85	40'800.00	-	70'000.00	-	20'000.00
610 ROUTES CANTONALES	72'551.10	-	70'000.00	-	130'000.00	-
620 RESEAU DES ROUTES COMMUNALES	323'308.35	-	280'000.00	500'000.00	245'000.00	500'000.00
690 AUTRES TACHES RELATIVES AU TRAFIC	9'300.00	-	-	-	-	-
700 APPROVISIONN. ALIMENTATION EN EAU	193'628.50	214'327.50	-	25'000.00	20'000.00	20'000.00
710 ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES	220'630.20	214'327.50	-	25'000.00	140'000.00	20'000.00
720 TRAITEMENT DES DECHETS	8'400.00	-	40'000.00	-	50'000.00	-
790 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	49'200.00	3'579.00	-	-	-	-

**COMPTE DES INVESTISSEMENTS  
SELON LES TÂCHES**

	COMPTE 2013		BUDGET 2014		BUDGET 2015	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
0 Administration générale	27'002.35	-	155'000.00	15'000.00	50'000.00	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	15'612.65	2'175.95	330'000.00	30'000.00	15'000.00	-
3 Culture, loisirs et culte	99'651.20	34'875.00	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	691'702.85	40'800.00	-	70'000.00	-	20'000.00
6 Trafic	405'159.45	-	350'000.00	500'000.00	375'000.00	500'000.00
7 Protection et aménagement de l'environnement	517'732.70	432'234.00	80'000.00	50'000.00	260'000.00	40'000.00
8 Economie publique, yc services industriels	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
<b>Total des dépenses et des recettes</b>	<b>1'756'861.20</b>	<b>510'084.95</b>	<b>915'000.00</b>	<b>665'000.00</b>	<b>700'000.00</b>	<b>560'000.00</b>
Excédent de dépenses		1'246'776.25		250'000.00		140'000.00
Excédent de recettes	-		-		-	

**APERÇU DU COMPTE ADMINISTRATIF**

	COMPTE 2013	BUDGET 2014	BUDGET 2015
<b>COMPTE DE FONCTIONNEMENT</b>			
Résultat avant amortissements comptables			
Charges financières - fr.	2'657'319.11	2'765'495.00	2'856'220.00
Revenus financiers + fr.	3'422'166.84	3'179'637.00	3'310'250.00
Marge d'autofinancement = fr.	64'847.73	414'142.00	454'030.00
<b>Résultat après amortissements comptables</b>			
Marge d'autofinancement + fr.	764'847.73	414'142.00	454'030.00
Amortissements ordinaires - fr.	437'175.25	409'900.00	432'800.00
Excédent de revenus = fr.	327'672.48	4'242.00	21'230.00

**COMPTE DES INVESTISSEMENTS**

Dépenses + fr.	1'756'861.20	915'000.00	700'000.00
Recettes - fr.	510'084.95	665'000.00	560'000.00
Investissements nets = fr.	1'246'776.25	250'000.00	140'000.00

**FINANCEMENT**

Marge d'autofinancement + fr.	764'847.73	414'142.00	454'030.00
Investissements nets - fr.	1'246'776.25	250'000.00	140'000.00
Insuffisance de financement = fr.	481'928.52	-	-
Excédent de financement = fr.	-	164'142.00	314'030.00



## LES NEWS DE LA COMMUNE

### **CENTRE SCOLAIRE : UNE NOUVELLE SALLE DE CLASSE DEPUIS LA RENTRÉE 2014, LES ACTIVITÉS CRÉATRICES ET MANUELLES ONT LIEU DANS UN NOUVEL ESPACE.**

Lors de la rentrée scolaire 2014, les élèves du centre scolaire de Veysonnaz ont pu découvrir le nouvel espace dédié aux activités créatrices et manuelles.

Les travaux se sont déroulés comme prévu durant les vacances d'été. Grâce au travail des différents corps de métiers, la nouvelle salle de classe a ouvert dès la rentrée. L'espace de l'ancien préau, qui offre les mêmes dimensions que les salles de classe des étages, a été clôturé et la façade extérieure, vitrée, s'inscrit dans la continuité du style du bâtiment. L'espace est aménagé de façon fonctionnelle et adaptée aux activités qui s'y déroulent, avec de grands lavabos et de nombreux rangements.

Durant les travaux, les WC du rez-de-chaussée ont également été adaptés pour répondre aux normes pour les personnes à mobilité réduite. Les enseignants profitent également d'un nouvel espace au rez inférieur qui accueille désormais la salle des maîtres. Toutes les classes primaires sont également équipées de matériel informatique et de beamers au plafond.



L'ancien préau a été transformé pour accueillir la nouvelle salle de classe

### **UN NOUVEAU COUVERT**

Durant les vacances d'automne le nouveau couvert en bois a été posé au Sud de la cour d'école, en contrebas de la maison communale. Il offrira aux élèves un abri bienvenu lors des récréations pluvieuses et aux sociétés locales une espace couvert pour les diverses manifestations. Cet espace compense l'ancien préau désormais transformé en salle de classe.



Un nouveau couvert en bois offre un large espace abrité sur la cour d'école.

**SÉCURITÉ & TRAFIC: NOUVELLE SIGNALISATION, NOUVELLES HABITUDES! AUTOMOBILISTES, SOYEZ PRUDENTS; LA SÉCURITÉ DE NOS ENFANTS EN DÉPEND!**

La circulation dans le centre du village a été modifiée voilà plus d'un an par l'homologation et la mise en place d'une « zone rencontre ». Dans cet espace où se mêlent activités pédestres, zones de commerces et école, les piétons sont au centre des priorités. Ce changement remporte un écho favorable auprès des usagers et constitue la première étape vers un centre villageois convivial, sûr et où il fait bon flâner.

L'introduction de cette nouvelle signalisation implique également des changements d'habitudes pour les automobilistes. En effet dans la « zone rencontre » le piéton est absolument prioritaire et la vitesse y est limitée à 20 km/h. Selon des observations faites par notre police municipale durant l'année en cours, il s'avère que ces règles de base ne sont malheureusement pas respectées par tous.

Au chapitre « sécurité » nous avons aussi constaté, lors de la pose d'un radar préventif, des excès de vitesse fréquents sur la route de Tierpeu ou sur la route du Magrappé entre l'ancienne Poste et le contour du Juge. Pour rappel la vitesse maximale sur ces tronçons est de 50 km/h, et doit être adaptée en fonction des conditions locales.

A mentionner aussi la nouvelle signalisation dans le quartier du Pranu. L'ancien chemin traversant le Pranu, de l'abri-pc vers le contour du Boui, n'est pas accessible aux véhicules à moteur et est réservé aux seuls piétons. Les routes de ce quartier sont quant à elles homologuées en zone « 30 km/h ».

Tous ces tronçons sont empruntés régulièrement par les enfants se rendant à l'école. Une attention et une prudence accrue de la part des automobilistes est donc primordiale. Notre police y veillera !

Pour rappel et à titre préventif, voici les règles usuelles de circulation concernant la zone « rencontre » et la zone « 30 km/h » :



Entrée zone de rencontre à Ousse.

## Notions de base

### 1.1 Définitions

**Zone 30 :** Une zone 30 est constituée d'un ensemble de tronçons de route, situés dans des quartiers ou des lotissements, dans lesquels les conducteurs sont tenus de circuler d'une manière particulièrement prudente et prévenante. La vitesse maximale est fixée à 30 km/h. En règle générale, la priorité de droite prévaut. Ces zones favorisent un usage mixte de la chaussée. Les véhicules sont prioritaires, mais doivent accorder tous les égards nécessaires aux autres usagers, notamment aux piétons. La mixité des usages a aussi une autre conséquence : la suppression, sauf exception, des passages pour piétons. Les piétons peuvent donc utiliser tout l'espace public, mais ne doivent pas gêner les véhicules, qui restent prioritaires.



**Zone de rencontre :** Une zone de rencontre englobe un ensemble de tronçons de routes situés dans des quartiers résidentiels ou commerciaux, dans lesquels les piétons peuvent utiliser toute l'aire de circulation. Ils bénéficient de la priorité mais ne doivent toutefois pas gêner inutilement les véhicules. La vitesse maximale y est fixée à 20 km/h. Le stationnement n'est autorisé qu'aux endroits désignés par des signaux ou des marquages.



Dans la présente brochure, le terme « zone » utilisé seul englobe aussi bien la zone 30 que la zone de rencontre.





**PROMOTION ÉCONOMIQUE : DEVEZ-VOUS PROPRIÉTAIRE À VEYSONNAZ  
LA COMMUNE DE VEYSONNAZ MET EN VENTE DEUX PARCELLES AU PRANU  
À DES CONDITIONS AVANTAGEUSES.**

Dans le cadre du remembrement urbain du quartier du Pranu, la commune de Veysonnaz s'est portée acquéreuse des deux parcelles N<sup>os</sup> 240 et 1851, de respectivement 526 et 620 m<sup>2</sup>, figurées sur le plan ci-dessous.

Ces deux parcelles, situées en zone résidentielle H40, sont complètement équipées en conduites industrielles (eaux usées, eau potable, irrigation, ESR, Swisscom) et sont directement accessibles depuis la route d'Epran.

Par cet achat la Commune de Veysonnaz souhaite faciliter l'accès à la propriété à des personnes désireuses de s'établir durablement sur notre commune en y établissant domicile. Dans cette optique elle remet en vente les terrains dont elle vient de faire l'acquisition au prix de Fr. 140.-/m<sup>2</sup>, assorti des conditions cumulatives suivantes :

- obligation de déposer une demande d'autorisation de construire pour une résidence primaire dans un délai de 2 ans dès signature de l'acte ;
- obligation de débiter les travaux de construction de ladite résidence dans un délai de 1 an suivant l'entrée en force de l'autorisation de construire ;
- interdiction de revente du bien pour un délai de 10 ans sauf circonstances exceptionnelles (divorce, décès, transfert de domicile pour raisons professionnelles) ;



Les personnes intéressées par cette offre sont priées de déposer leur dossier de candidature par écrit dans un délai fixé au 15 février 2015. L'administration communale se tient volontiers à disposition pour tous compléments d'information relatifs à cet objet.

## LES RÉALISATIONS 2014...

La commune de Veysonnaz a procédé en 2014 à d'importants investissements. Découvrez-les ci-dessous en images et en chiffres.

### TRANSFORMATION DU CENTRE SCOLAIRE

#### EN CHIFFRES...

Aménagement salle de classe	190'000.-
Couvert	38'000.-
<b>Total</b>	<b>238'000.-</b>
Subventions cantonales	-67'000.-
<b>A charge de la commune</b>	<b>171'000.-</b>

#### EN PHOTOS...



Nouvelle salle de classe à l'emplacement de l'ancien préau.



Nouveau couvert sur la cour d'école.



Nouvelle entrée du centre scolaire côté sud.

### RÉFECTION DES PLACES DE PIC-NIC ET JEUX

#### EN CHIFFRES...

Coût estimé des travaux	45'000.-
<b>A charge de la commune</b>	<b>45'000.-</b>

#### EN PHOTOS...



Place de jeux aux Mayens-des-Loges (en aval du bisse de Vex).



Place de pic-nic aux Mayens-des-Loges (en amont du bisse de Vex).



### NOUVEAU CHAUFFAGE A DISTANCE

Un nouveau système de production de chaleur centralisé a été réalisé en 2014, alimentant simultanément le centre scolaire, le bâtiment communal, la cure et l'église.

#### EN CHIFFRES...

Coût estimé des travaux	416'000.-
Subventions cantonales	-53'000.-

Solde à répartir entre	
la commune et la paroisse	363'000.-
à charge de la commune 83%	302'000.-
à charge de la paroisse 17%	61'000.-
<b>A charge de la commune</b>	<b>302'000.-</b>

#### EN PHOTO...



Local de chaufferie du chauffage à distance. Sur la gauche deux chaudières à pellets d'une puissance totale de 220 Kwh ; au fond l'accumulateur d'eau de 3000 litres et sur la droite les installations de départ et de distribution vers les différents bâtiments. Un silo de 30 m<sup>3</sup> a également été construit pour le stockage des granulés de bois (pellets).

### REAMENAGEMENT DE LA ROUTE DE TIERPEU

Ce projet consiste dans l'élargissement et la construction d'un trottoir le long de la route cantonale de Tierpeu (RC 578) sur une longueur totale de 250 mètres. Ce projet est piloté par la Service des Routes et Cours d'Eau de l'Etat du Valais, propriétaire de l'ouvrage. Les Communes de Veysonnaz, Sion et Nendaz sont appelés à participation. Les travaux sont échelonnés sur deux ans, entre 2014 et 2015.

#### EN CHIFFRES...

Coût estimé de l'œuvre	740'000.-
A charge du canton 70%	518'000.-
A charge des communes 30%	222'000.-

#### Répartition intercommunale :

Commune de Nendaz	50'000.-
Commune de Sion	85'000.-
Commune de Veysonnaz	87'000.-
<b>A charge de la commune</b>	<b>87'000.-</b>

#### EN PHOTOS...



Situation du projet.



Chantier en cours sur la RC578.



## EN BREF...

### FORMATION: UNI PAR L'UNIPOP

#### VEYSONNAZ A REJOINT NENDAZ À TRAVERS SON UNIVERSITÉ POPULAIRE

Depuis la rentrée de septembre, les cours de la nouvelle Unipop Printse sont dispensés sur le territoire des communes de Nendaz et de Veysonnaz. Les programmes de l'offre de cours ont été distribués en tout-ménage durant le mois d'août. Certains cours ont déjà rencontré un vif succès durant le premier semestre. Des soirées thématiques rythment également les saisons. Pour rappel, les cours des Universités populaires sont des formations pour adulte dans des domaines divers : langues, culture, informatique, art et artisanat. Lieu de culture et de rencontres, l'Unipop se veut à l'écoute de la population et de ses besoins. Le calendrier des cours pour le deuxième semestre de l'année, les informations sur les lieux de cours, les inscriptions et les contacts sont disponibles sur le site internet de l'Unipop Printse au lien suivant [www.unipopprintse.ch](http://www.unipopprintse.ch).

### AÎNÉS: ON S'OCCUPE DE VOUS

#### POUR LA PREMIÈRE FOIS, EN PLUS DE LA TRADITIONNELLE FÊTE ANNUELLE,

#### VEYSONNAZ MET EN PLACE PLUSIEURS JOURNÉES THÉMATIQUES POUR LES AÎNÉS

Chaque année, traditionnellement, les aînés de Veysonnaz sont invités par les autorités communales à se retrouver pour célébrer le Noël en début du mois de décembre. La journée est l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de partager rires et souvenirs autour d'un repas et d'un programme d'animation dans l'après-midi. Cette année, le thème « Là-haut sur la montagne » rythme la journée.

Le succès que connaît l'événement et la participation réjouie des aînés a incité la commission Loisirs, culture et culte à mettre en place un programme pour les aînés qui ponctuera l'année de rendez-vous. Cette nouvelle offre débutera en 2015 avec quatre après-midi de rencontre qui marqueront les saisons :

- En hiver, une après-midi contes et légendes sera organisée le 13 mars 2015.

- Le printemps sera marqué par une après-midi thématique autour des jardins le 20 mai 2015.
- L'après-midi du 12 septembre 2015, l'été se prolongera entre jeux de cartes et rythmes dansants.
- La traditionnelle fête de Noël des aînés le vendredi 4 décembre 2015 réchauffera le début de la saison hivernale.

Ces événements se dérouleront dans les salles communales. Profitez de l'occasion pour découvrir un thème présenté par intervenant spécialisé ; participez activement en transmettant vos expériences et vos savoirs ; partagez un moment de convivialité. Une invitation sera transmise à la population en début d'année pour rappeler ces rencontres qui figurent également dans l'agenda de la commune.

### JEUNESSE: DIRECTEMENT À LA CAISSE

#### VEYSONNAZ FINANCE TOUJOURS

#### L'ABONNEMENT DE SKI DES JEUNES

#### À HAUTEUR DE 50 FRANCS

La commune de Veysonnaz soutient à hauteur de 50.- l'achat d'un abonnement de ski « Annuel 4 Vallées » pour les jeunes domiciliés sur la commune, jusqu'à 16 ans révolus. Nouveauté cette année ; ce montant pourra être déduit directement lors de l'achat de l'abonnement aux caisses de TéléVeysonnaz. Ce soutien s'inscrit dans la volonté des autorités communales d'encourager et de promouvoir le ski chez nos jeunes.

### FAMILLE: UNE DATE À RETENIR, LE 9 AOÛT 2015!

#### UN NOUVEL ÉVÉNEMENT POUR

#### LES FAMILLES VOIT LE JOUR À VEYSONNAZ

#### ET REMPLACERA CETTE ANNÉE LA FÊTE

#### AU VILLAGE

Durant la première quinzaine du mois d'août, enfants, familles et adultes auront l'occasion de se divertir au cours d'un nouvel événement sera organisé à Veysonnaz. Le projet de cette manifestation estivale est né de la volonté de M<sup>me</sup> Catherine Bohrer, propriétaire à Veysonnaz, de développer une animation culturelle qui réunisse petits et grands dans notre destination. Passionnée de spectacles et de théâtre, elle est active dans l'organisation de programmes culturels pour les enfants dans le canton de Genève. La programmation de la journée sera riche et variée entre spectacles, contes et théâtre bilingue auxquels les enfants et leurs parents pourront activement participer par atelier ou durant toute la journée.

### ÉVÉNEMENT: TOUS À LA SOUPE

#### VOTRE CONSEIL COMMUNAL VOUS INVITE À LA SOUPE DU NOUVEL AN

Cette année votre conseil communal innove à l'occasion du Nouvel An. En effet le 1<sup>er</sup> janvier 2015 dès 11h30, « la soupe du conseil » vous sera servie devant la Maison de Commune. Ce sera l'occasion de partager un moment de convivialité et d'amitié, et de tester les talents culinaires de vos élus. Venez nombreux !

### CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2014/2015 (en gras les nouvelles manifestations)

05.12.14	Noël des Aînés 2014
07-10.12.14	FIS Ski Handicap
13.12.14	Winters'Day, fête de la glisse
24.12.14	Messe de la Veillée de Noël à 18h
25.12.14	Messe du jour de Noël à 10h
25.12.14	Arrivée du Père Noël à ski
26.12.14	Concert de Noël avec le chœur mixte « Oracantat »
26-27-28.12.14	Gym'moustiques : jeux et châteaux gonflables, cantine à la salle de gym
31.12.14	Nouvel an, descente aux flambeaux et feux d'artifice
<b>01.01.15</b>	<b>« Soupe du Conseil » devant le bâtiment de commune (dès 11h30)</b>
02.01.15	Spectacle clown et duo comique avec « Lulu & Chichili », salle de gym
02.01.15	Ski au clair de lune avec animation musicale
03.01.15	Barlouka's Race, ski alpinisme, en faveur de « SOS Enfants de chez nous »
10-11.01.15	FIS Master Cup
<b>24.01.15</b>	<b>Nuit du creux de janvier</b>
30.01.15	Championnat de ski des jeunes chambres économiques suisses
06.02.15	Ski au clair de lune avec animation musicale
07-08.02.15	Championnat valaisan OJ
11.02.15	Super G Inter Région Ouest
12-13.02.15	FIS - Championnat suisse junior de ski
13.02.15	Carnaval des enfants avec Guggenmusik et descente aux flambeaux
17.02.15	Mardi gras Carnaval avec Guggenmusik et descente aux flambeaux
18-19-20.02.15	Gym'moustiques : jeux et châteaux gonflables, cantine à la salle de gym
18.02.15	Les Cendres - messe à 19h
24.02.2015	Fondue party & descente aux flambeaux
27.02.15	Concert de l'ensemble vocal « Voskresenije » de St. Petersburg
28.02.2014	Sortie à ski de l'Association de la Jeunesse
<b>13.03.15</b>	<b>Après-midi des aînés - Contes 14h</b>
14-15.03.15	FIS World Cup Snowboard Cross
18.03.15	Souper annuel société gym-dames La Comberette
18.03.15	Messe des fenêtres catéchétiques
29.03.15	Dimanche des Rameaux
03.04.15	Office de la Passion 15h
05.04.15	Messe de Pâques 11h
05.04.15	Grande Chasse aux œufs pour les enfants
07.04.15	Fondue party & descente aux flambeaux
09-10.04.15	FIS Finale slalom hommes
11.04.15	Waterslide, fête de fin de saison avec traversée d'une gouille géante à ski
19.04.15	Pèlerinage du secteur à St-Maurice
<b>20.05.15</b>	<b>Après-midi des aînés - Jardin 14h</b>
24.05.15	Fête patronale et Profession de foi
04.06.15	Fête-Dieu
06.06.15	Olympiades de l'Association de la Jeunesse
21.06.15	Inalpe jeune bétail Mayens de l'Ours
27.06.15	Inalpe Combyre
16.07.15	Marché-braderie
23.07.15	Marché-braderie
31.07.15	Fête nationale suisse
06.08.15	Marché-braderie
<b>09.08.15</b>	<b>Journée des Familles</b>
22.08.15	Grand Raid
24.08.15	Fête de St-Bartélémy - messe à Cleuson 11h
<b>12.09.15</b>	<b>Après-midi des Aînés - 14h</b>
24.10.15	Sortie annuelle de l'Association de la Jeunesse
29.10.15	Rallye du Valais
04.12.15	Noël des Aînés 2015